



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

MM les conseillers, échevins et Président du CPAS,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous invitons à la séance du conseil communal qui aura lieu le jeudi 22 mai 2025 à la maison communale à 20 heures.

Le 14 mai 2025.

La Directrice générale ff,
B. MONFORT



Le Bourgmestre
JM DAERDEN

EXTRAIT DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE.

Art.L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR:

1. Compte du CPAS pour l'exercice 2024.
2. Convention entre la commune et l'asbl Centre culturel et Sportif – renouvellement.
3. IMIO - Assemblée générale du 10 juin 2025.
4. RESA – Assemblée générale du 4 juin 2025.
5. AIDE – Assemblée générale du 30 juin 2025.
6. HABITAT SOLIDAIRE DE HESBAYE – Assemblée générale du 16 juin 2025 – Désignation délégué supplémentaire.
7. Désignation d'un fonctionnaire sanctionnateur.
8. Ratification arrêtés de police.

HUIS-CLOS

9. Ratification désignation maître de psychomotricité temporaire.